

COMMUNE DE FOUMBAN : POUR LA CONSTRUCTION DES ESPACE DE LECTURE AL'ECOLE PUBLIQUE DE KOUNGA ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de FOUMBAN, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de FOUMBAN, un Appel d'Offres National Ouvert en urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction des espaces de lecture à l'Ecole Publique de Kounga et l'Ecole Publique de Nfirdca dans la commune de Fouban.

3. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de 5 000 000 (cinq million) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot et concernent les travaux de construction des espaces de lecture à l'Ecole Publique de Kounka et l'Ecole Publique de Njinka dans la commune de Foumban

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance aux entreprises.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de FOUMBAN(Service Technique de la Commune de Foumban)» Tel :697 9718 25

9. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de FOUMBAN sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de FOUMBAN d'une somme non remboursable de dix milles (10000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Foumban à la Commission Interne de passation des marchés publics au plus tard le 25 MARS 2021 heures locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE URGENCE
N° 002/AONO-PU/C-FBAN/MO/CIPMPF-AI/2021 DU 15 JANVIER2021 POUR
LA CONSTRUCTION DES ESPACES DE LECTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
KOUNKA ET L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINKA DANS LA COMMUNE DE
FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

Financement : BIP

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par une des banques de premier ordre par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : cent mille (100 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : cent mille (100 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du mardié, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 MARS 2021 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de FOUMBAN.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3)

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Ne pas produire de déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à minimum 70% des critères à l'analyse des offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné au cours des années 2018, 2019 et 2020 ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. la présentation de l'offre (02 critère);
2. L'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités technique et financières {70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois sous peine de se voir éliminer avant la signature de la décision d'attribution l'entreprise doit présenter les originaux des dossiers du matériel roulant et les diplômes du personnel présenté dans l'offre.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Fouban

FOUMBAN le 22 Février 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

[Télécharger le DAO](#)